DOSSIER DE PRESSE

RENTRÉE SCOLAIRE 2025

Loiret
votre Département

CONTACT PRESSE **Cassandre Germain**
cassandre.germain@loiret.fr **02 38 25 43 93**

SOMMAIRE

Introduction

PARTIE 1 : Dresser un portrait de la jeunesse loirétaine

I. Une enquête lancée par le Département

II. Plus de 2 000 réponses enregistrées

PARTIE 2 : Des conditions d'enseignement optimales

I. Une restauration durable et de qualité

II. Bien vivre dans les collèges

III. Assurer la surveillance de la qualité de l'air

PARTIE 3 : Préserver l'environnement et sensibiliser les jeunes

I. Des collèges faisant l'objet de travaux de rénovation énergétique

II. Point d'étape de l'opération *1 000 arbres dans les collèges*

III. Eduquer à l'environnement et à la transition écologique

IV. Prévenir et lutter contre le gaspillage alimentaire

PARTIE 4 : Inciter les jeunes à devenir acteurs et citoyens

I. Développer le sens de l'initiative citoyenne chez les collégiens

II. Le Département s'engage à favoriser la santé et le bien-être des collégiens

III. Favoriser la réussite scolaire et professionnelle des collégiens

PARTIE 5 : Chiffres clés

Introduction

L'engagement du Département en faveur de l'Education et de la Jeunesse se concrétise par un budget de 58 M d'€ en 2025, mis au service de l'ambition de déployer une politique éducative globale, garante de l'équité des territoires, offrant des conditions de réussite optimales aux jeunes Loirétains. Ainsi, la collectivité se fixe ces objectifs :

- **Offrir des conditions d'accueil optimales**

Le Département s'adapte et poursuit ses investissements pour permettre à chaque collégien d'étudier dans les meilleures conditions. Ainsi, tout au long de l'été, le Département a réalisé des travaux d'entretien bâtimentaire.
De plus, 5 projets sont inscrits au PPI du mandat 2022/2028 adopté lors de la session du 17 juin 2022 comme, par exemple, la restructuration du collège La Montjoie à Saran.

- **Initier les jeunes à la citoyenneté**

L'une des missions du Département porte notamment sur la volonté de sensibiliser les jeunes à la citoyenneté, les inciter à devenir acteurs de leur territoire. Le budget participatif finalisé en juin 2025 a permis de valider 15 projets choisis par les Loirétains et financés par le Département.

- **Promouvoir une restauration de qualité**

Le Département et les établissements publics locaux d'enseignement, se sont toujours attachés à garantir la qualité des repas. C'est pourquoi le Département du Loiret s'inscrit dans la démarche du Plan Alimentaire Territorial en lien avec la Chambre de l'Agriculture, afin de développer plus encore les circuits courts et les partenariats avec les producteurs locaux.

- **Sensibiliser à la préservation de l'environnement**

Le Département a lancé en 2020 l'opération inédite *1 000 arbres dans les collèges*. À ce jour, plus de 85 % de l'opération a été réalisée, les cours se végétalisent permettant d'offrir aux collégiens un cadre plus agréable, aidant à mieux supporter les épisodes de canicule.

Parce qu'un collège où l'on mange bien et où l'on vit bien
est un collège où l'on apprend bien !

Culture, alimentation, bien-être, sport, etc., le Département du Loiret a lancé une enquête afin de connaître les jeunes de son territoire. Les 2 000 réponses enregistrées permettront de faire influer les politiques publiques pour s'adapter à leurs envies et leurs besoins.

PARTIE 1 : Dresser un portrait de la jeunesse loirétaine

I. Une enquête lancée par le Département

Durant le mois de mars 2025, le Département du Loiret a lancé une enquête en ligne auprès des collégiens afin de dresser un portrait de la jeunesse loirétaine.

L'enquête, composée d'une quarantaine de questions, était articulée autour de plusieurs thématiques :

- Transports et mobilité : mode de transport utilisé pour aller au collège, durée, etc.
- Restauration : type de repas consommé, qualité des produits, etc.
- Environnement numérique : utilisation des écrans, fréquence, etc.
- Accès à la culture et aux loisirs : participation à des activités, fréquence, etc.
- Accès aux sports : activité sportive, participation à des manifestations, etc.
- Bien être : état d'esprit actuel, sentiment, harcèlement, etc.
- Avenir : projections, envies, etc.

II. Plus de 2 000 réponses enregistrées

Le formulaire a été rempli par plus de 2 000 collégiens, provenant de 68 collèges (sur 70 que compte le Loiret).

Les réponses ont été analysées afin de connaître leurs envies, leurs besoins et leurs attentes.

Quelques chiffres : 47% des collégiens sont plutôt heureux, 1/3 des collégiens a déjà connu une situation de harcèlement, 88% utilisent un téléphone au quotidien, 76% se couchent avant 22h ou encore 69 % des jeunes privilégient les légumes et les fruits pour leur repas.

Le détail des réponses est à retrouver en annexe et sur www.collegien.loiret.fr.

Les résultats seront partagés aux autres partenaires (région, communes, éducation nationale, etc.) pour qu'ils puissent accompagner au mieux les jeunes Loirétains.

PARTIE 2 : Des conditions d'enseignement optimales

Des travaux d'entretien tout l'été, des restaurants scolaires de qualité… malgré un contexte économique difficile, l'effort du Département du Loiret reste constant en matière de politique éducative. L'ambition de la collectivité est de déployer une politique éducative garante de l'équité des territoires en proposant de meilleures conditions d'enseignement et de vie aux collégiens.

I. Une restauration durable et de qualité

Le Département travaille avec les secrétaires généraux et les chefs de cuisine des collèges pour favoriser l'achat local et responsable et atteindre les objectifs de la loi Egalim (50 % des produits certifiés et 20 % de bio).

NOUVEAU

Dans sa feuille de route, le Département a la volonté de s'engager plus encore dans l'achat local ; ainsi, un outil cartographique, disponible dès la rentrée 2025, facilitera le sourcing des produits locaux par les équipes de restauration des collèges. Il sera également partie prenante dans la structuration de filière locale avec les acteurs du monde agricole.

Pour valoriser et reconnaitre les établissements engagés dans cette transition, un label départemental sera créé.

II. Bien vivre dans les collèges

Des investissements conséquents pour une vie collégienne de qualité

- Un programme pluriannuel d'investissements (PPI)

Le Département poursuit des investissements conséquents afin d'adapter les besoins sur l'ensemble du territoire, en offrant des conditions optimales d'accueil et d'enseignement tout en répondant à l'évolution démographique locale analysée et suivie au titre de la sectorisation. 5 projets sont inscrits au nouveau PPI du mandat 2021/2028 adopté lors de la session du 17 juin 2022 :

- la restructuration du collège La Montjoie à Saran
- la restructuration du collège Clos Ferbois à Jargeau
- la restructuration de la demi-pension du collège Jean Joudiou à Châteauneuf-sur-Loire
- la restructuration de la demi-pension du collège Jacques de Tristan à Cléry-Saint-André
- la restructuration de la demi-pension du collège Les Clorisseaux à Poilly-lez-Gien

La restructuration de la demi-pension du collège de Châteauneuf-sur-Loire est achevée pour la rentrée scolaire 2025. Ces travaux se sont déroulés entre juillet 2024 et août 2025 tout en maintenant le fonctionnement de la restauration pour les 491 demi-pensionnaires. En plus de la restructuration de la partie cuisine (réception, stockage et réserves, déconditionnement/légumerie, préparations chaudes et froides et création d'une plonge batterie), la salle à manger a fait l'objet d'une réfection et d'une extension de 50 m2, et les locaux des agents (vestiaires, lingerie, bureau) ont été réaménagés. Le coût total de l'opération s'élève à 1,7 M€.

Le chantier pour le collège de Saran a débuté au printemps 2025 en vue d'une livraison à l'été 2026. La demi-pension est totalement reconstruite. Une extension du bâtiment principal d'enseignement va être réalisée avec l'ajout de 3 salles de classes (compte tenu de l'augmentation des effectifs sur le secteur) et de blocs sanitaires supplémentaires. Un foyer des élèves est également construit et des locaux sont réaménagés (salle informatique, salles ULIS, salle d'arts plastiques, locaux de la vie scolaire, loge d'accueil, infirmerie, Centre de Documentation et d'Information, sanitaires, locaux d'entretien). Les bâtiments font également l'objet d'une rénovation énergétique (isolation par l'extérieur, brise soleil, ventilation, etc.). Le coût total de l'opération s'élève à 8,6 M€.

Des travaux de restructuration partielle de la demi-pension du collège de Cléry-Saint-André se sont déroulés durant l'été 2025.

Le projet pour le collège de Jargeau est en phase de conception (études en cours suite au choix du projet architectural). Il est prévu la reconstruction de la demi-pension et la restructuration du bâtiment principal. Les travaux débuteront à partir du printemps 2026 jusqu'à l'été 2027.

- Des travaux d'été dans les collèges

Au-delà de ces projets d'envergure au titre du PPI des collèges, d'autres investissements sont réalisés par le Département en 2025 afin de permettre l'accueil des élèves dans des conditions optimales dans les collèges. Les mois de juillet et août permettent au Département d'entamer ces nombreux travaux de rénovation et d'entretien au sein de ses collèges. Au total, le budget consacré aux travaux d'été dans **36** collèges loirétains s'élève à près de **3,9 M€.** Une grande partie des travaux sont terminés pour la rentrée scolaire, le lundi 1er septembre 2025, et pour d'autres, ils se poursuivront aux vacances de la Toussaint.

Ces travaux concernant notamment :

- ✓ La construction de blocs sanitaires dans les collèges Pierre de Coubertin à Saint-Jean-de-Braye et Robert Schuman à Amilly et la rénovation des sanitaires élèves au collège Etienne Dolet à Orléans
- ✓ La réfection et le réaménagement de différents locaux (salles de classe dans les collèges Le Pré des Rois à La Ferté Saint Aubin, Condorcet à Fleury-les-Aubrais, Charles Rivière à Olivet et Jean Joudiou à Châteauneuf-sur-Loire, infirmerie au collège Ernest Bildstein à Gien, etc.)
- ✓ La réfection des salles de sciences au collège du Chinchon à Montargis
- ✓ La réfection de cages d'escalier et couloirs dans les collèges Condorcet et André Chêne à Fleury-les-Aubrais et Geneviève De Gaulle-Anthonioz aux Bordes
- ✓ Le réaménagement de la cuisine et réfection partielle de la demi-pension du collège Gutenberg du Malesherbois
- ✓ La réfection de la salle à manger de la demi-pension du collège Jean Moulin à Artenay

Au collège André Malraux à Saint-Jean-de-la-Ruelle, des travaux de rénovation, d'un montant d'1 M€, ont été réalisés en 2023-2024. Les derniers travaux se sont déroulés cet été pour un montant supplémentaire de 250 000 €, permettant notamment la création d'une salle de technologie et le réaménagement et la réfection de 2 salles de sciences, de la salle informatique, de la salle ULIS et des locaux des agents. Les études sont toujours en cours, en partenariat avec la ville de Saint-Jean-de-la-Ruelle, afin de définir la meilleure solution possible pour le devenir de ce collège.

16 collèges sont actuellement livrés par la société Sogeres dans le cadre de la convention signée avec la Ville d'Orléans (11 en unité relais et 5 en liaison froide). À l'échéance de cette convention en 2027, les 11 demi-pensions fonctionnant en unités relais passeront en production sur site. Pour 6 de ces demi-pensions, des changements d'équipements et les travaux étaient nécessaires. Ces changements et travaux ont été effectués durant l'été 2025 dans les collèges de Bazoches-les-Gallerandes et Trainou. Ils le seront durant les vacances de Toussaint 2025 dans les collèges de Chécy et La Ferté-Saint-Aubin et durant l'été 2026 pour les collèges de Château-Renard et Ferrières-en-Gâtinais. Le coût s'élève à environ 900 000€.

- Des investissements en matériels de restauration et mobilier

Depuis plusieurs années, le Département a entrepris un programme d'investissement pour la restructuration de certaines demi-pensions, la rénovation des laveries et le changement de lignes de sel. En parallèle, en lien avec la règlementation européenne en faveur de la protection de l'environnement et de lutte contre le gaz à effet de serre, le remplacement des équipements froids est en cours dans les établissements.

Depuis 2021, le Département a adopté un plan pluriannuel de renouvellement des équipements de restauration, sur une durée de 8 ans, représentant une enveloppe de 6 M€. La totalité du parc des équipements froids sera renouvelé d'ici fin 2027.

Les autres équipements sont remplacés au fur et à mesure, selon leur vétusté et en adaptant les évolutions des technologies et consommation d'énergie en lien avec les besoins du service de restauration.

800 000 € sont consacrés au renouvellement des équipements de restauration en 2025.

Par ailleurs, le Département procède annuellement à des renouvellements de mobiliers et de casiers pour les élèves dans les collèges. Un budget de 250 000 € y est consacré pour 2025.

Le Département consacre également un budget de 200 000€ en 2025 pour le renouvellement d'équipement d'entretien ménager dans les collèges et l'acquisition d'équipements en corrélation avec les évolutions des techniques d'entretien permettant par ailleurs de réduire les troubles musculosquelettiques pour les agents départementaux.

De nouveaux engagements afin de promouvoir l'égalité des droits et des chances : une école inclusive et solidaire

La loi 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a posé le principe de scolarisation prioritaire des élèves handicapés en milieu scolaire ordinaire.

La scolarisation en milieu ordinaire peut être individuelle avec d'éventuels aménagements ou collective au sein des Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS).

L'engagement départemental se traduit par l'ouverture de 2 nouvelles classes ULIS en septembre 2025 dans les collèges Charles Rivière à Olivet et La Sologne à Tigy.

Le Département accompagne l'Education nationale et étudie les lieux d'implantation possibles, mène les travaux nécessaires à ces ouvertures d'ULIS et fournit les mobiliers adaptés et équipements informatiques.

À la rentrée scolaire de septembre 2025 : les 58 collèges publics accueilleront 71 ULIS, pour un total de plus de 800 élèves.

Par ailleurs, à la rentrée de septembre 2025, 12 collèges disposeront d'une Unité d'Enseignement Externalisée (UEE) permettant ainsi de faciliter l'inclusion, dans un milieu scolaire ordinaire, des élèves en situation de handicap, accueillis dans des établissements et services sociaux et médicaux-sociaux.

La scolarisation en Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) constitue également une voie d'orientation supplémentaire destinée aux élèves en grande difficulté scolaire. À la rentrée scolaire de septembre 2025 : 15 collèges publics accueilleront une SEGPA, pour un total d'environ 700 élèves.

Parallèlement, le Département a terminé en 2025 dans les 2 derniers collèges concernés, les travaux de mise en accessibilité des établissements qui permettent de faciliter l'accueil des élèves en situation de handicap et leur inclusion dans l'établissement scolaire.

La sectorisation, un levier pour optimiser l'accueil des collégiens

La sectorisation des collèges relève de la compétence des Départements.

À la rentrée 2025, les collèges publics loirétains devraient accueillir près de 31 300 collégiens, soit légèrement moins qu'à la rentrée 2024. Cette tendance cache des disparités territoriales, la population scolaire étant en baisse significative dans certaines zones rurales, alors qu'elle poursuit sa hausse dans certaines aires urbaines, sur l'agglomération orléanaise en particulier.

Le Département a mis en place un observatoire de la démographie scolaire qui permet d'assurer un suivi des évolutions d'effectifs et d'anticiper d'éventuelles tensions.

Sécurité : une priorité de tous les instants

Face aux événements tragiques du 13 novembre 2015 et au risque d'actes terroristes sur le territoire français, le Département du Loiret, en lien avec ses partenaires a immédiatement engagé des travaux afin d'accroître la sécurité de ses usagers et des agents. Tous les collèges ont fait l'objet de travaux de sécurisation. La solution personnalisée, concertée avec les établissements, se poursuit selon une programmation fondée sur une cartographie des risques.

Une aide en faveur des collèges privés

Le Département a attribué en 2025 un investissement en faveur des collèges privés, à hauteur de 4,3 M€ en 2025, décomposé comme suit :

- ✓ 3,8 M€, c'est l'enveloppe forfait externat consacré aux collèges privés au titre du budget 2025
- ✓ 490 000 €, c'est le budget alloué à l'aide facultative aux repas fixée à 1€/repas au titre d'une mesure à caractère social.

III. Assurer la surveillance de la qualité de l'air

Le Département du Loiret a choisi d'impulser une démarche de surveillance de la Qualité de l'Air Intérieur pour chaque collège en appliquant la méthodologie écoresponsable de l'autodiagnostic, c'est-à-dire en évaluant les bâtiments, les moyens d'aération, les risques externes et les pratiques des utilisateurs, puis en définissant un plan d'actions correctives visant à améliorer la qualité d'accueil du public (collégiens, enseignants, etc…).

Les collèges se sont mobilisés au côté du Département. Tous les collèges ont renseigné les formulaires de l'autodiagnostic avec une participation importante du personnel et enseignants.

Ce diagnostic ainsi que l'évaluation des moyens d'aération a donné lieu à des actions visant à déployer des bonnes pratiques au quotidien. Une boite à outils numérique est en construction pour fournir aux établissements des documents téléchargeables pour inciter l'ensemble des usagers à acquérir de bons réflexes en matière de qualité de l'air intérieur (affiches, guides de bonnes pratiques…).

La nouvelle réglementation de décembre 2022 implique de mesurer le dioxyde de carbone dans certaines salles et d'effectuer des actions immédiates de la part du personnel occupant la salle. Le Département a réalisé des tests au 1er trimestre 2025 avec la collaboration de 4 collèges afin de déterminer des procédures de mise en œuvre entre les agents du Département et ceux de l'Education Nationale. Ce processus est à l'étude pour une mise en place en cours d'année scolaire 2025-2026.

PARTIE 3 : Préserver l'environnement et sensibiliser les jeunes

Eau, patrimoine naturel et paysager, biodiversité, mobilités douces, risques, énergie et climat, air et bruit… Le Département agit, chaque jour, en faveur de la transition écologique et énergétique. La collectivité mène, depuis dix ans, de nombreuses actions locales, concrètes et quotidiennes qui sont le fruit de dynamiques collectives et transversales (bilan carbone, plan climat-énergie, agenda 21…).

Le Département a acté la diminution de ses émissions de gaz à effet de serre de 17 % d'ici 2026 et de 25 % d'ici 2030. Des actions concrètes sont déployées dans et avec les collèges : construction et équipements des collèges, production des repas (végétarien par exemple), moyens de transports utilisés par les collégiens et usages numériques. Les collèges deviennent ainsi des lieux idéaux pour éduquer et sensibiliser les collégiens au développement durable.

Le bilan carbone des collèges permettra de travailler différents leviers pour limiter les émissions de gaz à effet de serre.

Des projets d'éducation à l'environnement continueront à être développés en partenariat avec l'Education nationale pour valoriser les initiatives et agir ensemble pour préserver l'avenir de la planète (parcours citoyen, forum départemental des éco-délégués, etc..).

I. Des collèges faisant l'objet de travaux de rénovation énergétique

Dans le cadre de la stratégie bas-carbone engagée en 2021, le Département s'est lancé dans un programme de rénovation énergétique de ses collèges afin de réduire les consommations d'énergie avec pour objectif de diminuer la consommation de 40 % après travaux, de décarboner les consommations énergétiques et d'améliorer le confort des usagers.

31 collèges ont fait l'objet d'un audit énergétique en 2023. L'analyse des résultats doit permettre au Département de prioriser les rénovations énergétiques sur les bâtiments les moins performants dans les prochaines années. Il reste une dizaine de collèges dont les audits énergétiques seront réalisés d'ici fin 2025.

Collège de Lorris

II. Un challenge pour sensibiliser les jeunes

Dans le cadre du Challenge CUBE.S, le Département et les établissements scolaires bénéficient de l'accompagnement du Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA). Ce challenge, axé sur la réduction des consommations énergétiques des collèges, repose sur la sensibilisation des utilisateurs et l'optimisation des pratiques de gestion énergétique.

Après une première participation en 2022, où cinq établissements de la métropole orléanaise ont été sensibilisés, le Département a décidé d'inscrire six établissements scolaires* pour l'édition 2025 du challenge. L'objectif est d'aller plus loin dans la réduction de la consommation énergétique en faisant participer aussi bien le personnel éducatif que les élèves, qui deviendront des ambassadeurs de la transition énergétique.

Le coût pour le Département est de 2 000 € par établissement.

Les objectifs du challenge sont multiples :

- mobiliser les occupants sur les bons usages de l'énergie dans leurs pratiques quotidienne
- optimiser les réglages techniques des équipements pour améliorer leur efficacité énergétique
- éduquer à l'énergie en sensibilisant les élèves et le personnel aux économies d'énergie, dans une approche ludique et globale.

Les actions porteront uniquement sur les consommations d'électricité et de gaz. En travaillant sur les usages, l'économie d'énergie escomptée est de l'ordre de 10 % sans que cela ne joue sur le confort des usagers.

Les premières mesures sont prometteuses avec des économies d'énergie allant de 1,5 % à 9 % selon les établissements.

** Aristide Bruant à Courtenay, Gutenberg à Malesherbes, Jean Mermoz à Gien, Jean Moulin à Artenay, La Sologne à Tigy, Le Pré des Rois à la Ferté saint Aubin*

III. Point d'étape de l'opération 1 000 arbres dans les collèges

Le Département du Loiret a lancé en juin 2020 une opération inédite de plantation de 1 000 arbres dans les collèges du territoire. Ce programme a permis, à date, la plantation de 856 arbres dans plus de 15 collèges du Département.

À travers ce projet, l'objectif est multiple :

- végétaliser les cours des établissements afin d'offrir un cadre plus agréable aux collégiens, un lieu de vie, un lieu de socialisation, un levier pour leur épanouissement et leur réussite
- lutter contre la canicule grâce aux espaces de fraicheur et aux espaces d'ombre créés par les arbres,
- sensibiliser les collégiens à la biodiversité.

Les arbres sont plantés au sein des établissements selon leurs spécificités : dans les cours, dans les espaces verts existants, aux pourtours des collèges. Une attention particulière est portée au choix de l'essence des arbres. Ils seront résistants aux effets du changement climatique.

Menée en concertation avec les principaux des collèges, cette opération fait l'objet de projets pédagogiques avec les collégiens, à l'image des projets qui ont été choisis lors du budget participatif qui s'est déroulé de janvier à avril de cette année.

En 2025, ce sont les collèges Max Jacob à Saint-Jean-de-la-Ruelle et Gaston Couté à Meung-sur-Loire qui feront l'objet d'aménagements et de plantations d'arbres.

IV. Eduquer à l'environnement et à la transition écologique

L'éducation à l'environnement est essentielle pour faire évoluer les comportements. Acteur de la transition écologique, le Département porte quelques actions éducatives et notamment :

- Parcours citoyens Environnement

Lors des 4 derniers parcours citoyens, près de 400 jeunes ont bénéficié d'un séjour dans le Loiret, sur la thématique de l'environnement, durant les vacances de la Toussaint et aux dernières vacances de printemps. Un nouveau parcours citoyen Environnement sera proposé au printemps prochain.

- Favoriser la mobilité douce : 1 200 collégiens sensibilisés en 2024

Le Département et le Comité départemental de Cyclisme du Loiret déploient chaque année des actions de sensibilisation aux déplacements cyclables dans plusieurs collèges. En 2025, ce partenariat est renouvelé pour sensibiliser 12 collèges.

- Les Espaces Naturels Sensibles (ENS)

Fonctionnement d'un arbre, découverte du monde des petites bêtes, rencontre avec l'avifaune ou encore les batraciens, etc. : plus de 60 animations pédagogiques par an sont proposées à destination des élèves, au sein des espaces naturels sensibles. Ces animations sont construites en adéquation avec les programmes scolaires et en concertation avec les professeurs. Elles sont gratuites pour les établissements.

V. Prévenir et lutter contre le gaspillage alimentaire

Le Département a impulsé une politique volontariste en matière de prévention et de lutte contre le gaspillage alimentaire.

Les 58 collèges ont été dotés en 2023 d'une balance dédiée aux pesées afin de dresser un diagnostic du gaspillage alimentaire.

3 pesées sont désormais réalisées quotidiennement :

- Pesée du pain non consommé jeté
- Pesée des restes présentés aux convives sur la ligne de self ne pouvant être resservis selon les normes d'hygiène (ligne de self & table de tri)
- Pesée des restes du plateau des convives pour prévenir et réduire le gaspillage

Le Département encourage par ailleurs le don alimentaire au profit d'associations caritatives.

PARTIE 4 : Inciter les jeunes à devenir acteurs et citoyens

Dans le cadre du projet de mandat 2021-2028, l'assemblée départementale a souhaité un engagement fort en faveur de la jeunesse loirétaine.

I. Développer le sens de l'initiative citoyenne chez les collégiens

Le Département porte une ambition forte, celle de sensibiliser les collégiens Loirétains à la démocratie, de les former à leur future responsabilité de citoyen, de les préparer au vivre ensemble dès l'école en finançant des classes de découverte.

Les parcours citoyen

2 parcours citoyens seront à nouveau lancés cette année scolaire. Du 20 au 24 octobre 2025, pendant les vacances de la Toussaint, le Département organise une nouvelle édition du parcours citoyen sur le thème « Devoir de mémoire » à destination des collégiens de 4e et de 3e. Durant ces quelques jours, les jeunes seront en immersion historique sur les traces de faits marquants de la deuxième guerre mondiale. Une centaine de jeunes participera à des visites de lieux emblématiques tels que la base aérienne de Bricy, le musée du CERCIL mais aussi des visites guidées et des moments ludiques autour de la thématique.

Au Printemps prochain, le Département organisera un nouveau parcours citoyen "Environnement" à destination des collégiens. Grâce à sa dimension à la fois éducative et ludique, ce parcours permettra une sensibilisation à la transition écologique, mais sera aussi l'occasion pour les jeunes de découvrir leur environnement avec différents ateliers et visites. Ils pourront notamment participer à une course d'orientation, grimper aux arbres ou découvrir la faune et la flore Loirétaine, parmi de nombreuses autres activités.

Ces parcours ont pour but de permettre aux jeunes Loirétains, par leurs engagements personnels, de prendre conscience de leur statut de citoyen en devenir, de leurs droits et devoirs. L'objectif est d'inciter la jeunesse Loirétaine à s'engager et à comprendre les enjeux de la citoyenneté.

II. Le Département s'engage à favoriser la santé et le bien-être des collégiens

Promouvoir la pratique sportive sur le temps scolaire et extrascolaire

L'UNSS a pour mission de promouvoir la pratique sportive chez les élèves, en organisant des compétitions sportives et des activités sportives au sein des établissements scolaires en France. Elle vise à favoriser le développement physique, social et éducatif des jeunes à travers le sport.

Sensibiliser aux usages raisonnés du numérique

Face à la multiplication des écrans dans notre quotidien et aux usages parfois abusifs, le Département prône un usage raisonné des outils numériques.

Le Département du Loiret a élaboré, en partenariat avec l'Atelier CANOPE du Loiret, un plan d'action visant à sensibiliser les collégiens et leurs familles aux risques liés aux écrans. Suite à l'organisation d'un temps d'intelligence collective sous forme de Hackathon au collège Charles Desvergnes de Bellegarde le 22 mai 2025, réunissant l'ensemble des acteurs de l'éducation (parents, jeunes, Education National, Protection de l'Enfance, éducation populaire), il sera prochainement proposé de déployer des actions sur l'esprit critique et la santé entre septembre 2025 et juin 2027.

Promouvoir la lecture

- Prix « Manga Loiret »

Chaque année, ce concours est réservé aux collégiens pour choisir leur Manga favori à partir d'une sélection de 4 mangas sur une thématique différente chaque année. En 2025, le thème était « H^2O, sources de vie ». Les CDI des collèges participent et disposent de lots de mangas à distribuer. Une cérémonie de remise de prix a eu lieu dans un collège mi-mai. 44 collèges étaient inscrits.

III. Favoriser la réussite scolaire et professionnelle des collégiens

L'orientation des élèves se construit dès la classe de sixième et tout au long de la scolarité. Depuis plusieurs années, le Département du Loiret accompagne ses collégiens à découvrir des métiers et le monde de l'entreprise. Les services départementaux accueillent des stagiaires dans le cadre des stages de 3ème ou de 2nde.

Faciliter les relations entre l'établissement scolaire et les familles

- Mise à disposition d'un environnement numérique de travail : « Mon e-collège Loirétain », créé depuis janvier 2021, favorise la continuité des apprentissages, la communication du collège à la maison. Il propose un ensemble d'outils et de services en ligne sécurisés (notes, absences, cours en ligne, partage et stockage de fichiers, diffusion d'informations aux familles, partage de vidéos, suite bureautique …).

- Mise en place d'ateliers numériques gratuits pour accompagner les familles en difficulté à l'usage des outils numériques. Ces ateliers peuvent être constitués à la demande, dans le cadre de la politique d'inclusion numérique du Département.

PARTIE 5 : Chiffres clés

- **57,6 M€** consacrés par le Département à l'Education et à la Jeunesse
    - 27,4 M € en fonctionnement
    - 30,1 M€ en investissement

- **1,6 M€** : montant des dotations de fonctionnement allouées par le Département aux 58 collèges publics en 2025

- **510 000 €** de financement accordé pour les frais de transports vers les installations sportives

- **572 454 €** : montant total de la dotation petit équipement allouée par le Département aux 58 collèges publics en 2025

- **4,3 M€** consacré aux collèges privés

- **31 480** : nombre de collégiens publics pour l'année 2024-2025

- **31 300** : prévision du nombre de collégiens publics pour l'année 2025-2026

- **4 696** : nombre de collégiens privés pour l'année 2023-2024

- **3,70 €** : prix facturé aux familles pour un repas proposé aux collégiens

- **21 500** : nombre de repas servis quotidiennement

- **130** : nombre d'agents départementaux en restauration pour l'ensemble des sites

- **560** : nombre d'agents départementaux affectés dans les collèges publics

- **58** : nombre de collèges publics dans le Loiret

- **12** : nombre de collèges privés dans le Loiret

Loiret
votre Département

DÉPARTEMENT DU LOIRET · **Territoire durable**
45945 Orléans · **02 38 25 45 45** · www.loiret.fr